



Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU SYNDICAT MIXTE DU SCoT DU DIJONNAIS

Séance du jeudi 15 mars 2012

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séance : Madame Badiaâ MASLOUHI et Monsieur Jean-Emmanuel ROLLIN

Convocation envoyée le 8 mars 2012

Publié le 20 mars 2012

Nombre de délégués du Comité syndical : 41

Nombre de présents participant au vote : 27

Nombre de délégués en exercice : 41

Nombre de procurations : 0

Délégués titulaires présents :

M. François REBSAMEN
M. Michel BACHELARD
M. Noël BERNARD
M. Michel BLANC
M. Jean-Patrick MASSON
M. Christian ROLLIN
Mme Colette POPARD
M. Patrice CHIFFOLOT

M. Michel JULIEN
M. Pascal MINARD
M. Murat BAYAM
M. Patrick CHAPUIS
M. Jean-Claude DOUHAIT
M. André GERVAIS
M. Jean-François GONDELLIER
M. Alain GUYOT

M. Luc JOLIET
M. Patrice MANCEAU
M. Patrick MOREAU
M. Michel PAUSET
M. Jean-Yves PIAN
M. Gérard TREMOULET

Délégués suppléants avec voix délibératives présents :

M. Alain DUBOIS
Mme Joëlle LEMOUZY

Mme Badiaâ MASLOUHI
M. Jean-Emmanuel ROLLIN

M. Jean-Paul SORDEL

Délégués titulaires excusés :

M. Jean-Claude ROBERT
M. Pierre PRIBETICH
M. Gilbert MENUT
M. José ALMEIDA
M. Frédéric CARROUE
M. Daniel CHETTA
M. Pierre COQUILLET

M. Jean DUBUET
M. Jean ESMONIN
M. Patrice ESPINOSA
M. William FORESTIER
M. Laurent GRANDGUILLAUME
M. Michel LENOIR
M. Didier MARTIN

M. Alain MILLOT
M. Hubert POUILLON
M. Claude REMY
M. Jean-Michel STAIGER
Mme Françoise TENENBAUM

OBJET : FINANCES - Vote du Budget Primitif 2012

Le projet de budget primitif 2012 détaillé ci-dessous est soumis à l'approbation du Comité.

FONCTIONNEMENT

Chapitres	Articles	Libellé	Dépenses	Recettes
011		CHARGES A CARACTERE GENERAL	87 500,00	
	6135	Loyer et charges afférentes	20 000,00	
	616	Primes d'assurance	5 000,00	
	6182	Documentation générale et technique	1 000,00	
	6188	Autres frais divers	8 000,00	
	6231	Annonces et insertions	10 000,00	
	6236	Catalogues et imprimés	20 000,00	
	6256	Frais de mission des agents	6 000,00	
	6281	Concours divers (cotisation)	2 500,00	
	62878	Rembt de frais à d'autres organismes	15 000,00	
012		CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	238 900,00	
	6218	Autre personnel extérieur (personnel du Grand Dijon mis à disposition)	230 700,00	
	64111	Rémunération principale personnel titulaire	8 200,00	
65		AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	66 500,00	
	6531	Indemnité des élus	50 000,00	
	6532	Frais de mission des élus	5 000,00	
	6533	Cotisations de retraite des élus	5 000,00	
	6534	Cotisations patronales sécurité sociale élus	1 500,00	
	6535	Formation des élus	5 000,00	
023		VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	369 581,49	
042		OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	60 000,00	33 600,00
	6811	Dotations aux amortissements des immobilisations	60 000,00	
	777	Quote part subv. d'investissement transférées résultat		33 600,00
74		DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		238 402,00
	74741	Participation des communes		640,00
	74758	Participation des groupements de collectivités		237 762,00
	002	Report résultat de fonctionnement année N-1		550 479,49
TOTAL SECTION			822 481,49	822 481,49

INVESTISSEMENT

Chapitres	Articles	Libellé	Dépenses	Recettes
20		IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	640 806,24	
	202	Frais liés à la réalisation de documents d'urbanisme	640 806,24	
21		IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 000,00	
	2182	Matériel de transport	10 000,00	
040		OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	33 600,00	60 000,00
	13911	Reprise sur subventions d'équipement de l'Etat	27 450,00	
	13912	Reprise sur subventions d'équipement de la Région	3 890,00	
	13913	Reprise sur subventions d'équipement du Département	510,00	
	13918	Reprise sur autres subventions d'équipement	1 750,00	
	2802	Amortissement des frais liés à la réalisation de documents d'urbanisme		60 000,00
021		VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		369 581,49
10		DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		6 560,00
	10222	FCTVA		6 560,00
	001	Report résultat d'investissement année N-1		248 264,75
TOTAL SECTION			684 406,24	684 406,24
TOTAL GENERAL			1 506 887,73	1 506 887,73

Vu l'avis du Bureau syndical,

LE COMITE SYNDICAL,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'adopter par chapitre, le budget primitif pour l'année 2012 selon le détail ci-dessus.

A L'UNANIMITE

**Syndicat Mixte du S.CO.T
du Dijonnais**
Adresse : Grand Dijon
40, avenue du Drapeau
BP 17510
21075 DIJON CEDEX

Pour extrait conforme,
Le Président,



François REBSAMEN